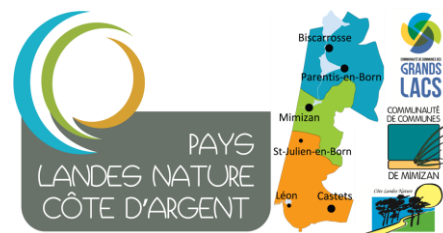


Conférence 1 - Assises Territoriales

Pays Landes Nature Côte d'Argent
22 juin – Salle des Fêtes AUREILHAN



Quelle adaptation des nouveaux modèles économiques sur nos territoires ?

La mondialisation, la financiarisation, l'appareil productif changeant... tous ces facteurs poussent les territoires à tendre vers de nouvelles relations et modèles économiques.

Présentations d'expériences croisées :

- M.PHAM Truong Giang, chargé de mission Association Sol et Civilisation, Gestion Prévisionnelle des emplois et compétences Territoriale
- M.JACOB Cyrille, vice-président de la Communauté de communes du Canton de l'Oust, Démarches collectives Tiers Lieux et Fab Lab.

1. M.PHAM Truong Giang, chargé de mission Association Sol et Civilisation, Gestion Prévisionnelle des emplois et compétences Territoriale

Truong Giang PHAM présente l'Association Sol et Civilisation avant d'intervenir sur la manière d'appréhender, de nous adapter aux mutations économiques des territoires, nécessitant de se projeter sur nos modes de vie.

Créée en 1991, l'association propose aux espaces ruraux, face au constat de dévitalisation, de nouvelles façons de travailler ensemble pour pouvoir aller plus loin et trouver des solutions pour évoluer vers un monde qui se crée.

« Sol et Civilisation » œuvre depuis 25 ans sur les thèmes Agriculture-Société et Emploi-Territoire selon 3 niveaux : communication-capitalisation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale GPECT, Recherche.

Dans un contexte où l'économie se modifie, on observe sur le Groupe Ouest Europe un inversement de la tendance démographique et d'autres changements plus fins sur d'autres territoires : les gens commencent à quitter la ville pour aller vers l'extérieur, flux démographiques des jeunes quittant les territoires pour se former, attractivité et accroissement des retraités.

Hétérogène en matière d'emploi, tous les territoires ruraux ne sont pas dotés pour gérer les flux. Certains s'en sortent au niveau chômage malgré la crise, sûrement pour des raisons autres que seulement celles de l'emploi.

Comment gère-t-on les compétences avec des besoins de projets de vie ?

C'est un ensemble « attractivité et emploi », tout est intimement relié.

L'outil Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétence (GPEC) date des années 70 avec l'avènement de l'informatique dans les grandes entreprises. Il est peut-être dans la logique des territoires mais pas dans la pratique.

La différence entre Entreprise et Territoire se trouve dans la gouvernance, les outils de gestion.

Comment adapter un outil d'entreprise à un territoire ?

Depuis 2002, retour d'expérience sur environ 250 territoires.

La GPECT présente 4 piliers majeurs :

- **L'anticipation**, priorité de leur action territoriale par la prospective pour avancer avec un certain nombre d'acteurs et gérer les flux sur le territoire
- **Le territoire pertinent** pour gérer les ressources humaines
- **L'activité par l'emploi**, comment l'activité entraîne l'emploi ? Comment on conçoit sa stratégie de développement ?
- **Les compétences par les qualifications**, amener les personnes du territoire à monter en compétences pour fluidifier les mobilités y compris celles de pouvoir éviter les déplacements forcés si il y a une perte d'emploi.

L'anticipation : comment imagine t-on notre territoire de demain ?

4 questions sont à se poser dans cette démarche :

1. Où je veux aller ?
2. Comment je vais y aller ?
3. Avec qui ? ... entre nous ? avec plein de gens ?
4. Pourquoi je vais y aller ?

Tout repose sur la question : qui suis-je ?

<http://www.soletcivilisation.fr/>

2. Echanges avec la salle

Jean-Yves Pineau rappelle que 90.6% du tissu des entreprises sont des TPE et les communautés de communes rurales en France sont à 70% des ressources résidentielles et 10% de l'industrie, l'agriculture. Il précise qu'il est intéressant d'étudier l'emploi, l'entreprise mais également la démographie du salarié, connaître le territoire afin de faire face aux différentes questions des acteurs économiques.

Bernard ROUCHALEOU, Directeur Pole Haute Landes

Intérêt de la GPECT à nuancer, en effet il faut des conditions préalables avant de parler GPECT. Les entreprises doivent avant tout s'occuper des problèmes du quotidien. « Le souci du quotidien empêche de lever le nez du guidon ».

Xavier STEFFAN, Pays et Quartiers d'Aquitaine PQA, interroge Monsieur PHAM sur la réalisation d'une GPEC saisonnier et propose de mettre la question du pourquoi en premier lors de la mise en place de ce type de démarche.

Gilles TESTUD, DGS de la CC des Grands Lacs, évoque la différence entre les offres et les demandes d'emploi.

Xavier DUFIEU, Directeur de l'Agence Pôle Emploi Parentis-Mimizan, présente le résultat d'une étude sur le territoire qui ne montrait pas de corrélation entre les emplois recherchés par les entreprises et les emplois recherchés par les demandeurs d'emploi.

Il y a plus d'offres d'emploi que de demandes mais également des problèmes de formation en raison de l'éloignement des sites. Il est important de ne pas confondre bassin et zone d'emploi notamment avec les mouvements importants vers le bassin d'Arcachon.

Truong Giang PHAM accepte la logique de mettre le pourquoi en premier, la gestion aujourd'hui ou anticiper pour demain.

Il confirme également la nécessité de gérer la mobilité, le logement, l'adéquation de l'offre et de la demande, l'accessibilité à la formation, les compétences, les soucis du quotidien qui empêchent aux entreprises d'anticiper.

Les statistiques de Pôle Emploi présentent une augmentation des demandeurs d'emploi de 17% et des populations qui restent au-delà de la saison face à des problèmes de logement etc.. Les femmes partent des territoires ruraux.

3. M.JACOB Cyrille, vice-président de la CC du Canton de l'Oust, Démarches collectives Tiers Lieux et Fab Lab.

Cyrille JACOB présente l'action « Fab Lab ». La population progresse et est présente parce qu'il y a des services.

Objectif : permettre aux habitants d'être des acteurs et des créateurs de leurs territoires. « Le FabLab, c'est pour passer de l'isolement à la coopération ». C'est une démarche collective pour mettre des espaces collaboratifs de travail, capacité à créer des collaborations entre différents acteurs. « Les habitants sont les premiers créateurs de leurs territoires ».

Deux ans de travail ensemble en incubation a permis la mise en place d'ateliers en lien avec les outils numériques pour lutter contre la fracture numérique dans les territoires ruraux. Les acteurs extérieurs se sont appuyés sur le monde très rural pour travailler sur une autre économie. Résidence d'entreprises pour faire le prototypage à l'image de la Résidence des artistes.

Par exemple le FabLab permet de créer des modèles (gabarits) au lieu de les importer (concurrence déloyale ?).

Pour autant, cela reste un modèle de développement local d'avenir sur certains territoires, un nouveau système de production qui a les capacités de faire de l'innovation. Il a vocation à être utilisé par les habitants, les entreprises, les associations et les lycées.

Problème : les élus et la population ne sont pas encore très avertis sur le sujet, comment assurer une bonne communication ?

Monsieur Jean-Yves Pineau retient la capacité des territoires ruraux à innover et créer, au delà des schémas de pensée habituels.

4. Echanges avec la salle

Anne-Sophie GILLON, Pays et Quartiers d'Aquitaine, s'interroge sur le développement du Fab Lab toujours en télétravail mais besoin de travailler ensemble au sein de tiers lieux.

Par où commencer ?

Quelles modalités de communication par les ambassadeurs, promoteurs du projet de FabLab auprès des acteurs du territoire ?

Importance du tiers-lieux pour décloisonner les pratiques, alternative au télétravail sans se voir.

Intérêt sur les usages du numérique.

Cyrille JACOB ajoute que les porteurs de projets sont déterminés et souhaitent rester et vivre sur le territoire et donc s'organisent, créés de nouvelles formes d'accueil. Ce sont les porteurs de projet (souvent urbains, attachés au territoire) qui ont répondu à cette question.

Les élus accompagnent et facilitent l'émergence de projets par des contreparties financières (Leader), aide à l'ingénierie, ...